Élections des représentant·es au conseil d'institut de l'INSPÉ

La réforme de la formation initiale qui est entrée en vigueur à la rentrée dernière a porté le concours en M2. Cette réforme ne répond toujours pas à l'ambition d'une formation de qualité. Les étudiant-es admis-es en master doivent mener de front la préparation du concours ainsi que celle d'un master, et assurer un service d'enseignement ou d'éducation..

Le nouveau ministre fait fi de la grave crise de recrutement que nos métiers connaissent et de la surcharge de travail subie par les étudiant-es et stagiaires :

✗ L'autonomie des universités se traduit par de fortes disparités entre les masters. Par ailleurs, les INSPE manquent de moyens.

✗ La mise en responsabilité des étudiant-es sous contrat entraîne un travail lourd, contraignant et peu rémunéré.

✗ Le temps de classe excessif pour les stagiaires, à mi-temps et encore plus pour les temps-plein, empêche d'avoir accès à une formation de qualité.

✗ La faiblesse des moyens alloués se traduit par des formations tronquées, une insuffisance de visites-conseils, des conditions d'études et de travail difficiles

✗ Le suivi des stagiaires et leur validation doivent être pensés dans une logique de formation et non d'évaluation. Validation, titularisation, avis du directeur de l'INSPE doivent être cadrés nationalement et basés sur des critères transparents et explicités dès le début de la formation.

✔ La FSU agit pour une autre réforme de la formation qui ne surcharge pas inutilement les étudiant·es et les stagiaires

Dans l'immédiat, elle demande le remboursement des frais de déplacements des contractuels-alternant-es et SOPA vers leur établissement d'affectation.

Le conseil de l'INSPÉ : qu'est-ce que c'est ?

C'est l'instance où siègent les représentant-es des personnels et des usagers de l'INSPE : enseignant-es-formateur-trices, personnels, étudiant-es et stagiaires ainsi que des personnalités nommées par les universités et le Rectorat.

Il adopte le budget de l'INSPE, définit les règles relatives aux examens. Il se prononce sur la répartition des emplois et les recrutements.

Les élu-es FSU y porteront vos revendications afin d'améliorer la formation, les conditions d'étude et de travail.

C'est aussi un moyen de se faire entendre au niveau de l'académie.

En URGENCE : La FSU revendique

Pour toutes et tous :

- ► Dans tous les INSPE, l'augmentation des moyens humains et budgétaires, financés par le Ministère de l'Éducation Nationale

Pour les étudiant-es :

- ► Des parcours adaptés pour tou-tes, permettant de préparer les concours dans de bonnes conditions
- ► Des formations qui tiennent compte des spécificités des PLP, de l'enseignement spécialisé et de chaque disciplines
- ► Des gratifications de stage suffisantes et mensualisées
- ► La mise en place de pré-recrutements dès la L1 et le rétablissement de l'aide spécifique aux étudiant-es se destinant aux métiers de l'enseignement
- ► La création de postes aux concours à hauteur des besoins

Pour les stagiaires :

- ► Un temps de service réduit à 1/3 pour suivre une formation au métier
- ► Des formations adaptées aux parcours antérieurs, professionnels et universitaires, adressées à des collègues et non-infantilisantes
- ► Le maintien des sites départementaux
- ► Une formation bilingue pensée, réfléchie et de qualité

Les 5 et 7 décembre 2023

Votez

pour élire vos représentant-es au conseil de l'INSPE

Pourquoi choisir la FSU ?

Première fédération syndicale dans l'enseignement, la FSU rassemble des syndicats intervenant du primaire au supérieur.

Elle défend un service public d'éducation de qualité, se donnant l'objectif et les moyens de la réussite de tous et toutes.

Elle prône un syndicalisme de lutte, offensif et de proposition, un syndicalisme unitaire, démocratique tourné vers la défense de ses personnels, la transformation de l'école et de la société pour plus de justice, d'égalité et de solidarité.

Les candidat·es :

LAINÉ	Rozémilie	M1	CPE
LETANG	Baptiste	FSTG	Anglais
MOSZKOWSKI	Pauline	FSTG	Lettres-Histoire
MARLY	Anthony	FSTG	CPE
LANDAU	Laudine	FSTG	1er degré
CHAUD	Adrien	FSTG	Mathématiques
GRUZON	Cécile	FSTG	Lettres Modernes
PIQUET	Clément	FSTG	Histoire-Géographie
DESQUILBET	Julie	FSTG	SES
ALDRIN	Thibaut	FSTG	Lettres Modernes
BERODOT	Solène	FSTG	Espagnol

Les propositions de la FSU pour une autre réforme de la formation

La qualité du système éducatif repose en grande partie sur ses enseignant-es. Investir dans leur formation est donc une nécessité absolue. La mise en place d'une nouvelle formation qui réponde aux enjeux d'une nouvelle étape de démocratisation du système éducatif, est une exigence. Elle devra tenir compte du fait que les métiers de l'enseignement sont des métiers de conception, à haute responsabilité sociale, qui nécessitent un même niveau de qualification à tous les échelons du système éducatif.

- **Une formation qui s'inscrit dans la durée** depuis la licence jusqu'au master, avec une entrée progressive dans le métier et une formation continue tout au long de la carrière.
- **Des aides pour financer et permettre de faire des études dans de bonnes conditions :** allocations d'autonomie, dispositifs de prérecrutements…
- **Des moyens fléchés spécifiques** pour garantir des formations de qualité, renforcer les équipes pluricatégorielles de formateurs, maintenir les centres départementaux
- **Une formation initiale intégrée, et progressive** articulant les dimensions scientifiques, professionnelles, théoriques et pratiques ancrées dans la recherche, en lien avec des stages formateurs, permettant d'appréhender progressivement les différentes facettes du métier.
- **Un cadrage de la formation** inscrit dans la loi assurant un niveau et des contenus de formation identiques sur tout le territoire.
- **Des modules de préprofessionnalisation** proposés dès la licence permettant d'appréhender le métier et de s'orienter.
- **Des formations adossées à la recherche** prenant en compte les derniers éléments de celle-ci.

Les 5 au 7 décembre, votez